

9 pages
d'annonces
légalés
Lire pages 18 à 26

Cahier du droit & du chiffre

Montée en puissance

Droit. Spécialisé dans les nouvelles technologies, le cabinet Bismuth annonce l'arrivée de quatre nouveaux associés. Objectif : diversification et développement.

Pour aller dans le sens de l'ouverture et celui de la poursuite du développement, l'arrivée de quatre nouveaux associés est annoncée au cabinet Bismuth & Associés, totalisant ainsi sept avocats pour un chiffre d'affaires 2007 de 1,4 M€.

M^{es} Anne-Sophie Ucello-James et Mathieu Martin animent ensemble le département propriété intellectuelle, technologies de l'information et des communications, ainsi que le département économique pour la première.

M^r Yannick Francia rejoint le cabinet et anime tout ce qui concerne le droit de la personne et des libertés individuelles. Quant à M^r Oliver Costa, droit commercial, du sport, des sociétés, des assurances et droit bancaire représentent le principal de son activité. Une activité aussi bien au niveau hexagonal qu'international et plus particulièrement dans le monde lusophone. Ainsi, les sportifs font appel à lui dans l'élaboration de contrats spécifiques (avec les clubs ou en matière de partenariat), comme dans les missions de défense auprès des instances sportives.

Ces nouvelles associations permettent au cabinet, implanté à Lyon depuis 34 ans, d'élargir ses compétences tout en s'engageant



"En matière de NTIC, la banalisation n'entraîne pas toujours la simplification", insiste M^r Yves Bismuth.

dans de nouveaux droits de plus en plus prégnants.

Pour M^r Yves Bismuth, son fondateur et avocat de souche depuis 1971, l'ouverture est à présent une nécessité. En citant Héraclite d'Ephèse, il n'hésite pas à dire que rien n'est en effet permanent, sauf le changement.

Les nouvelles technologies et autres équipements informatiques font partie intégrante de ce changement et sont totalement liées avec les contraintes juridiques qui en découlent. "L'imbrication du juridique et du technique est totale. Il ne peut y avoir de dissociation", ajoute-t-il, en

annonçant l'arrivée de huit nouveaux avocats d'ici trois ans, au cabinet qui affiche 70 % de son activité en conseil et une certification Iso, depuis 2001.

Tout en étant chargé de la mise en place des portails web Internet et Intranet, M^r Bismuth est également

président de la commission NTIC au barreau de Lyon, dont il a été conseiller de l'ordre. Notons aussi que deux années avant l'avènement des ordinateurs PC, il a créé le CIPA (Club d'informatique pour la profession).

MICHEL GODET